51e Année - No 3633 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 17 JUIN 1939.

SISTERON-JOURNAL

ORGANE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance

Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.

On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C. C. P. Marseille 156-36.

Fondateur : A. TURIN — Directeur : M. PASCAL-LIEUTIER

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, Rue de Richelieu (2e)
à l'Agence de Publicité CHIMOT, 3, Rue d'Ambroise, PARIS (2e)
et au Bureau du Journal

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames (la ligne) 1,50
Commerciales (la ligne) 1,50

Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Justice pour Tous

On rappela dernièrement la formidable escroquerie de Thérèse Humbert, affaire énorme pour l'époque. Depuis, nous avons eu mieux, c'est-à-dire bien plus mal. Le Panama, dont pour quelques questions politiques on exagéra, même on faussa l'importance, n'apparait que vétille auprès des rafles d'argent à la manière d'aujourd'hui.

Chaque semaine s'assoient sur les bancs de la Correctionnelle, des gangsters, des carambouilleurs, des banquiers, des lanceurs de sociétés imaginaires, des fondateurs de placements de tout repos, et chacun y figure avec son quarteron de millions au moins. Détrousser l'épargne publique, ruiner les gogos, n'en coûte que deux ou cinq ans de prison, avec, espérance de réduction de peine, sinon d'amnistie. A la sortie de la geôle, les mis hors la loi retrouvent le magot mis de côté, vivent en rentiers ou recommencent leurs opérations.

Il y a plus de ceux, plus nombreux qu'on ne le croit, non poursuivis, leurs dossiers classés, ou bien ayant eu l'assez facile moyen de compromettre des personnalités et comptant, non hélas ! sans raison, sur leur complicité pour l'escamotage.

On objecte parfois que cela fût de tout temps, car le selon, « que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendent blancs ou noirs ». La Fontaine, point à observer, envisageait surtout les injustices généralisées pour les petites gens et assez rares, alors, pour les haut-placés, pour le motif que ceux-ci n'étaient point épargnés.

Mais si, de nos jours, la justice n'est pas encore la justice égale pour tous, celle de la balance sans faux-poids et de l'épée aiguisée pareillement, celà prouve qu'au lieu de progresser en civilisation, nous reculons.

Je ne sache pas qu'un seul ministre, voire plusieurs ministres n'ayant pu rendre compte de neuf milliards souscrits, ait subi le sort d'un Fouquet qui ne détourna pas même plusieurs vulgaires millions de notre papier monnaie.

Avant lui durent aussi passer en jugement Jacques Cœur, l'auvergnat Thomas Bohier, le premier ayant édifié son palais de Bourges, le second le merveilleux Château de Chenonceau, sur les bords de la Loire. Ils eurent tort d'étaler comme Fouquet en sa somptueuse demeure de Vaux les preuves de leurs bénéfices accumulés. Les signes extérieurs de la fortune, dont on reparle, les mirent en jugement et en condamnation.

Sous la troisième république, nous citerions vingt, trente chefs des parias, défenseurs de la démocratie, meneurs patentés des travailleurs inconscients, qui se sont enrichis en exploitant les damnés de la terre et qui, n'ayant ni sou, ni maille au départ, possèdent princières demeures et solides coffre-forts !

Celà ne les empêche nullement de stigmatiser en leurs discours, les injustices sociales, de prêcher la misère des pauvres bougres et de s'en indigner, entre deux béates digestions, en organisant les grèves pour davantage se moquer des camarades en détresse.

L'autre semaine, le Sénat dressait un accablant réquisitoire contre un ministre, dépassant en tout la mesure. Le moindre fait prouvé vaudrait presque Cayenne à un pauvre bougre. On blâma... et ce fut tout.

Il y a le dogme de l'effarante irresponsabilité. La solidarité parlementaire supprime l'élémentaire honnêteté. Selon que vous serez puissant ou misérable...

L'autre jour, le ministre des finances déroulait à la Chambre un film de gabegies, de malversations, d'abus inouïs, de procédés inqualifiables, au tableau d'une grande ville. On eut un apparent sursaut de révolte. Mais pas un seul député, ni le ministre, n'ont réclamé le tribunal pour les coupables, ni prononcé le mot de sanctions. On passe l'éponge en promettant de réformer et la sinistre farce recommence de plus belle.

Vieux républicain, et respectueux de la vérité, je dois affirmer que sous l'ancien régime, et l'étude plus objective de la Révolution, pour ce cent-cinquantième anniversaire nous en instruit, on agissait autrement. Les passe-droits, les innocentés haut-placés étaient moins nombreux.

Prenons l'exemple de notre région de Durance, quiconque acceptait une fonction publique en devenait responsable moralement et matériel'ement. On lit dans l'histoire de Sisteron que les édiles, consuls ou autres, à l'expiration de leur mandat, devaient rester chez eux, leur porte gardée, jusqu'à épuration de leurs actes et de leurs comptes. Les félicitations pour une gestion sans reproche, des remboursements personnels en cas de déficit, sans dommage d'autres accablements.

Le peuple, c'est-à-dire tous les habitants rendait la bonne justice ; voilà, ne vous déplaise, la république et non celle du favoritisme, des abus, des scandales répétés et sans aucune sanction ! — L'irresponsabilité promue au rang de dogme intégral.

Des journaux mènent campagne contre des hommes publics, ils reproduisent des documents d'accusation et nous étonnent par les faits mentionnés. Or, de deux choses l'une ou ces journaux mentent, et il y a inconcevable calomnie, ou les auteurs de mauvaises actions sont exactement révélés. Dans les deux cas, il y a logiquement lieu à poursuite, ou contre les maitres-chanteurs ou contre les accusés.

Est-il besoin de remarquer ce qui se passe à l'ordinaire ? de signaler la carence des Tribunaux ?

Quelle autre conduite à l'endroit de petits délinquants ! Quel encombrement de rôles à la correctionnelle ou aux assises, pour d'insignifiants délits, des entorses douteuses aux lois et règlements ?

« Selon que vous serez puissant ou misérable...» et plus que jamais? les deux faces à la Janus de la justice !...

Je n'oublierai jamais un spectacle m'ayant fortement impressionné. Nous revenons à Thérèse Humbert.

Le hasard me le fit trouver sur la place de Saint-Jean-de-Luz. Deux gendarmes encadraient un pauvre diable, menottes aux poignets, baissant la tête, trainant le pas. Le trio subissait le soleil d'une magnifique journée et allait fort lentement. Je m'approchai pour demander de quel crime se chargeait le malheureux et j'appris qu'il avait volé un pain, de plus il n'avait pas en poche les quelques francs permettant à quiconque de cheminer librement sans soupçon de vagabondage.

Or, à cette même heure la foule s'empressait à la gare, pour voir passer, dans un luxueux wagon, flanquée de Messieurs correctement vêtus, la grande Thérèse extradée d'Espagne, et qui, convaincue d'escroquerie de millions, n'avait laissé dans son coffre qu'un lapin en peluche...

A vous de conclure et de décider si nous sommes en civilisation, soit en progrès de justice et de moralité !

Emile ROUX-PARASSAC.

Le succès de l'expérience financière Daladier - Reynaud

par Noël PIGNOL

(suite)

Oui, l'on enregistre une reprise des affaires dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. La confiance est comme la peur, comme le succès, comme les épidémies: c'est contagieux.

L'indice général de la production est passé dans l'industrie de 90 à 92; dans le bâtiment de 67 à 73 ; les industries textiles sont aussi en hausse marquée ; la proportion des ouvriers travaillant plus de quarante heures passe de 11,7 à 22 pour cent ; ceux qui travaillent moins de quarante heures descend de 17 à 10 pour cent et malgré ces chiffres éloquents nos crédits militaires se sont accrus de 33 o/o, nous permettant de faire « l'économie d'une catastrophe ».

Chaque Français ayant souscrit à l'emprunt a eu conscience de payer sa prime d'assurance contre la guerre en apportant au Gouvernement l'argent frais dont il a besoin pour combler certaines lacunes grossières et pour ne pas être à la remorque des autres nations dans cette ronde infernale vers la « surproduction » des armements.

La machinerie française fonctionne dès lors normalement, bientôt le rendement s'accélèrera encore, l'acier français dont nous pouvons être dispensateur sera utilisé jusqu'à la quintessence, la « mignette » des bassins de Briey et de Longwy, la « siderobe » du Massif Central, serviront à la construction des canons, des abris souterrains et des caves confortables où les populations civiles se trouveront en sécurité durant les nuits tragiques des raids aériens. Les français ont accepté délibérément, sans contrainte, car ils apprécient les bons conseils, un sacrifice supérieur afin de porter au maximum le potentiel défensif de la France.

Ils ont fait violence, par raison, par esprit de conservation et pour l'amour de la liberté à une passivité d'action qui engendrait et perpétuait une dangereuse situation collective.

Gardienne des forces spirituelles et génératrice des ressources matérielles, la prospérité du pays est l'élément essentiel de la défense des échanges, elle dépend de la collaboration nationale. Etroitement solidaire du rythme de tous à l'œuvre commune : s'il faut produire, il faut acheter et réciproquement.

La thésaurisation est une action négative. L'argent mis dans le « bas de laine » n'est pas producteur : il se déprécie par non usage. A quoi bon le posséder si ce n'est que pour être privé de satisfaction de l'existence. Mieux vaut le faire circuler. Les petites gens, les épargnants, les plus humbles ont compris. Ils ont agi selon cette noble compréhension des nécessités présentes. Ils ont eu confiance et par contre-coup l'étranger a suivi admirateur de la protestation éloquente de la nation française face aux rôdeurs avides et cupides.

Les « capitalistes » ceux qui n'avaient pas craint de déserter la France quand les difficultés intérieures l'accablaient, sont également revenus à de meilleurs sentiments. L'or, le métal recherché, afflue parce que « rapatrié » d'une façon ininterrompue.

Tous les « amis » vrais ou intéressés se regroupent autour de la grande démocratie latine qui languissait sous son ciel trop clément parce que ses enfants n'avaient pas trouvé le bon chemin.

Avec le Gouvernement Daladier, le stimulant a donné le coup de fouet désiré et désirable. La France donne un grand exemple au monde : elle travaille, véritable ruche bourdonnante qui « n'arme que de frêle et tendre propos, une cité construite avec le suc des lis. La cigale a été suplantée par l'abeille laborieuse». Les Français se sont mis à l'ouvrage afin de ne pas disparaitre... de ne pas devenir une nation morte englobée par des états soi-disant prolétaires. Avec le travail, le capital a collaboré car travailleurs et capitalistes ont oublié les querelles ancestrales, la lutte des classes, les divergeances dans les doctrines etc..., et ce n'est pas un des moindres sacrifices que le Français ait fait que d'oublier — faisant violence à son indiscipline nâtive et son tempérament frondeur — d'extérioriser ses désirs personnels et de défendre la mise en application de ses idées:

La confiance générale est née de cette métamorphose de la « masse » française, métamorphose généralisée dans toutes les sphères. Les grèves ont disparu, les meetings et cortèges se sont raréfiés, les interminables atermoiements de l'Assemblée Législative ont fait place aux décrets-lois et les quelques centaines de parlementaires trop désunis pour réaliser une action concertée ont cédé les rênes du pouvoir à une minorité agissante possédant un chef et un programme constructif et vaste.

Le succès de l'expérience financière Daladier-Reynaud n'est qu'une condition importante de l'accomplissement de ce programme qui exige comme toutes les grandes œuvres du temps, de la persévérance et des sacrifices. M. Paul Reynaud sollicitant les autres nations à créer la prospérité dans la liberté n'est que l'interprète sincère de la pensée française qui préconisera toujours que « naître sous le ciel n'a droit à l'aiguillon que pour défendre un miel...»

La confiance générale qui s'affirme augmente le crédit français et notre pays n'a plus à ses trousses des créanciers inquiets.

L'œuvre entreprise pourra ainsi se continuer, les bases ont été consolidées et le magnifique vaisseau est armé contre les bourrasques.

MEWA

Elle est la seule en France
Vendue 6 francs les vingt
De toutes les cigarettes
Au goût Américain

MEWA

Chronique Sportive

SISTERON - VELO
TOURNOI DE SIXTE NOCTURNE

C'est demain Dimanche qu'aura lieu la dernière manifestation sportive de la saison. Les nombreux Sisteronnais et amis du Sisteron-Vélo nous pardonneront facilement notre faux-bond de Dimanche dernier en assistant à ce magnifique tournoi. Tous ceux qui l'an dernier assistèrent au tournoi qui vit en finale la passionnante rencontre Gap-Laragne, sont assurés de passer, cette année encore, une bonne soirée.

En effet, si le beau temps daigne se mettre de la partie, le succès de ce tournoi est assuré. L'éclairage sera encore plus puissant que l'an dernier. Quant aux équipes, nous avons: Gap et Laragne, qui jouent en honneur dans le Lyonnais ; l'U. S. Aixoise, qui joue en honneur en Provence ; Manosque ; le C. A. Dignois, vainqueur de la Coupe Bas-Alpine ; l'U. S. Dignoise ; les Mées Malijai... sans oublier le Sisteron-Vélo vainqueur du sixte des Mées (où il battit l'U. S. Aixoise en finale) de celui de Digne et de celui de Pentecôte à Sisteron.

D'ores et déjà on peut prévoir des parties serrées et les amateurs de beau jeu seront servis.

SOCIETE HIPPIQUE DES BASSES-ALPES
HIPPODROME D'ORAISON
DIMANCHE 18 JUIN 1939, à 14 h.

Prix du Syndicat des Eleveurs : (au trot attelé) 4.000 francs ; 2.300 mètres ; 13 engagés.

Prix du Conseil Général : (au galop) ; 5.000 francs ; 1.800 mètres; 16 engagés.

Prix de la Ville d'Oraison : (au trot monté ou attelé) ; 3.000 francs; 2.600 mètres ; 18 engagés.

Prix de la Société de Demi-Sang: (au trot attelé); 5.000 francs; 2.800 mètres ; 19 engagés.

Prix de la Société d'Encouragement et du Swepstake : (au galop) ; 7.000 francs ; 2.200 mètres ; 13 engagés.

Prix du Commerce : (au trot monté ou attelé) ; 4.000 francs ; 2.600 mètres ; 29 engagés.

CONSTITUTION
DE LA FEDERATION DES BASSES-ALPES DES FAMILLES NOMBREUSES

Les délégués des Associations qui se sont rendus à Saint-Auban sur la convocation du Comité provisoire dans le but de former la Fédération Départementale des Familles nombreuses, ont examiné les statuts en deuxième lecture et en ont adopté le texte définitif. Ils ont ensuite, dans le Conseil de la Fédération, élu le bureau suivant :

M. Brouchon, président ; M. Jouve, vice-président adjoint ; docteur Martel, 2e vice-président : M. Juljen, secrétaire ; docteur Métral, trésorier ; M. Duc, secrétaire adjoint archiviste.

Diverses questions intéressant la famille, émanant de l'Union « Alpes-Cévennes » ont été traitées ; Union à laquelle adhère la Fédération et qui prend la résolution de fournir l'effort nécessaire à l'aboutissement des revendications familiales.

Nous espérons que tous les chefs de famille comprendront la nécessité de se grouper au sein des Associations qui existent ou d'en créer de nouvelles.

© VILLE DE SISTERON

Analyse d'IPHIGENIE

Tragédie en 5 actes, de Jean Racine

Acte I. — La flotte des Grecs, rassemblés pour aller faire le siège de Troie, est retenue à Aulis par les vents contraires. Le sacrifice d'Iphigénie, sur l'autel de Diane, est la condition que les dieux mettent à son départ. Agamemnon, ayant appelé sa fille, sous prétexte de la marier à Achille, se ravise et envoie Arcas au devant d'elle pour lui dire de retourner à Mycènes. Il annonce ensuite à Achille et à Ulysse qu'il renonce et va renvoyer l'armée. Ulysse combat sa résolution et l'amène à consentir au sacrifice de sa fille, si elle met le pied à Aulis. Mais Arcas n'a pu joindre Iphigénie, dont on annonce l'arrivée....

Acte II. — Arrivée d'Iphigénie et de la reine Clytemnestre, sa mère. Eriphile avoue à Doris son amour pour Achille. Iphigénie s'étonne de la froideur de son père et de l'absence d'Achille, mais Clytemnestre vient lui apprendre qu'Achille est décidé à retarder son mariage. Iphigénie accuse Eriphile de l'infidélité d'Achille. Eriphile s'abandonne à sa jalousie et songe à se venger !

Acte III. — Clytemnestre s'est rendu compte qu'elle a été trompée et qu'Achille est impatient d'épouser Iphigénie. Arcas, qui vient chercher Iphigénie pour la conduire à l'autel, découvre le secret d'Agamemnon ; c'est à la mort que la jeune fille est destinée ! Achille jure alors de la défendre, mais Iphigénie le retient...

Acte IV. — Agamemnon se présente pour ammener sa fille et reste insensible à ses prières, ainsi qu'aux imprécations de Clytemnestre et aux menaces d'Achille, mais, resté seul, il laisse voir combien il est troublé. Le sentiment paternel reprend le dessus : sa fille vivra, mais Achille ne l'épousera pas. Il la fait fuir en hâte, ainsi que Clytemnestre, Eriphile va tout révéler à Calchas.

Acte V. — Iphigénie, ne pouvant épouser Achille, revient se sacrifier, en holocauste, aux dieux, mais Achille la défend et la délivre. Ulysse fait connaitre le dénouement et Agamemnon ramène Iphigénie dans les bras de sa mère, pour l'unir à Achille. — Apothéose. Musique de Glück.

Sources — Caractères — Style

C'est une Tragédie d'Euripide, *Iphigénie à Aulis,* que Racine a pris pour modèle. Les principales péripéties en sont reproduites : revirement d'Agamemnon, arrivée soudaine d'Iphigénie au camp, émouvante entrevue du père et de la fille, révélation par Arcas du secret d'Agamemnon, efforts tentés successivement par Iphigénie, Clytemnestre et Achille, enfin soumission de la jeune fille à son destin.

Mais l'imitation de Racine n'est dans sa pièce le personnage d'Ulysse jamais en esclavage. Il a introduit diplomate inflexible et courtois ; il a modifié celui d'Achille, plus près d'Homère que d'Euripide, fier, bouillant, sensible et prompt à la colère; enfin il a créé cette Eriphile, envieuse et perfide, sans laquelle il n'aurait jamais osé, *dit-il,* entreprendre cette Tragédie.

Du sujet que lui fournissait la légende, Racine a tiré un chef-d'œuvre de composition dramatique. Il n'y a dans tout son Théâtre aucune Tragédie mieux construite. Ayant pour unité le *péril d'Iphigénie,* l'intérêt s'attache aux efforts d'Agamemnon pour sauver sa fille, puis pour tromper Achille et éloigner Clytemnestre. Mais au 3e acte, tout est changé par la révélation d'Arcas : « *l'action est définitivement nouée* ». Agamemnon sera-t-il insensible aux prières de sa fille, aux imprécations de Clytemnestre et aux menaces d'Achille ? Qui sera vainqueur en lui ? L'orgueil ou la tendresse. La tendresse va l'emporter et Iphigénie sera sauvée ; mais la jalousie d'Eriphile la jette dans un dernier péril, heureusement conjuré par Achille.

Tous ces personnages parlent une langue élégante et noble, qui n'exclut pas l'emploi fréquent de locutions familières, qui « rasent la prose ». Ce langage est la vivante expression des sentiments : il n'y a rien de plus souple, de plus naturel, de plus pathétique, et s'il est vrai qu'il y a, dans le Théâtre de Racine, des Tragédies plus brûlantes du feu des passions, il n'y en a pas qui offrent un tableau plus varié des sentiments éternels de l'humanité.

Philippe ROLLA,
du Théâtre National de l'Odéon.

Le Congrès Départemental des A. C. et V. G. des Basses-Alpes s'est tenu le 11 Juin à Entrevaux

La paisible cité d'Entrevaux a connu Dimanche, une animation inaccoutumée puisque, en effet, c'est dans cette ville qu'ont été tenues les assises du Congrès départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

Le temps clément a permis la tenue en plein air de ce Congrès. Dès 8 heures donc, les congressistes arrivent en grand nombre et à 9 heures, à l'ouverture, c'est au nombre de 400 environ qu'on peut les évaluer.

Nous avons noté la présence des délégations de Digne, Manosque, Riez, Oraison, Valensole, Annot, Castellane, Saint-Auban, etc... et nous avons remarqué la présence de M. le Préfet des Basses-Alpes, M. le député Marcel Massot, Dol, conseiller général d'Annot, Romieu, maire de Digne, Buffet-Delmas, président de l'Union Départementale, le R. P. Raoul de Lumley, de la Semaine du Combattant de Paris, secrétaire général de D. R. A. C., MM. André Jacques, de l'Union fédérale, Jullien, vice-président de l'Union Bas-Alpine, Rouvier, délégué de la Fédération des Alpes-Maritimes, Bernos, d'Entrevaux.

∴

C'est à 9 heures que M. Périni, président de la section des Anciens Combattants d'Entrevaux ouvre le congrès en adressant ses souhaits de bienvenue aux membres et à tous les délégués des Fédérations représentées.

Puis c'est au tour de M. Buffet-Delmas qui, avec beaucoup de netteté donne lecture du compte rendu moral et remercie avec chaleur ses camarades d'Entrevaux pour leur magnifique réception.

Il termine en conviant l'assistance à communier dans une pieuse pensée à l'adresse des camarades disparus au cours de l'année écoulée et demande en conséquence une minute de silence.

Cette minute est observée religieusement. Puis de nouveaux orateurs se font entendre. C'est d'abord M. Destebre qui prend la parole pour donner un compte rendu financier finalement adopté à l'unanimité.

M. Julien, l'aimable président du Syndicat d'Initiative de Manosque, fait entendre un éloquent exposé des questions intéressant les pupilles de la nation.

M. Ginata, dans une allocution consciencieusement documentée fait ressortir la nécessité des réajustements des pensions et celle de l'augmentation de la retraite des combattants.

Enfin, le R. P. de Lumley établit brillamment dans un discours remarquable, un parallèle entre le caractère français et celui des nations totalitaires. Il explique et reppelle que la France n'a nullement besoin de s'exhiber en des manifestations bruyantes pour prouver ce qu'elle est c'est-à-dire pleine de ressources inépuisables et douée d'une force invincible. De nombreux applaudissements saluent sa péroraison.

La séance est levée vers midi, et les congressistes se groupent et se dirigent en cortège vers les Planes pour un geste qu'ils ne pouvaient manquer d'accomplir. C'est ainsi que peu d'instants après, ils déposaient pieusement une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de la grande guerre.

Après cette halte, chaque délégation se rend respectivement vers l'hôtel où devait être servi le banquet lequel aura lieu dans un esprit de franche gaieté et de saine camaraderie. L'heure des discours arrive. Après les remerciements du président de la section des Combattants d'Entrevaux et de M. Buffet-Delmas au nom de l'Union Départementale, M. Buffet-Delmas excuse MM. de Courtois et Honnorat, sénateurs empêchés.

M. Romieu, maire de Digne, conseiller général, dans un discours d'une haute culture, nous parle de l'influence spirituelle des peuples et de sa force dans le maintien de la paix.

M. Massot, député, s'exprime au nom de la génération qui n'a pas connu la guerre et il indique la reconnaissance infinie que doit cette génération à ceux qui, par leurs sacrifices, ont assuré son bien-être.

M. André Jacques adresse ses remerciements aux camarades d'Entrevaux pour leur réception cordiale et dans une envolée pleine d'éloquence, il demande à tous de pratiquer l'esprit de concorde et de fraternité. Il salue la mémoire du maréchal Joffre et certifie que si les anciens combattants des frontières pouvaient parler librement, ils crieraient tous leur horreur de la guerre. Il termine en souhaitant une France forte mais pacifique.

Le R. P. de Lumley raconte avec autant de simplicité que d'humour une historiette destinée à montrer la vénération manifestée par l'anglais de classe moyenne à l'égard du peuple français.

Et M. le Préfet remercie les anciens combattants d'Entrevaux pour leur organisation ; il félicite les habitants de cette cité « qui, dit-il, ont une âme sensible et véritablement française ». Il termine en assurant qu'il n'oubliera jamais cette journée qui restera gravée dans sa mémoire.

Le banquet est terminé. Les congressistes se disloquent à travers les rues de la ville et nous désirons féliciter sans réserve les organisateurs et notamment MM. Périni et Léon, les dévoués et compétents président et vice-président de l'Association d'Entrevaux pour le magnifique succès de cette manifestation d'Anciens Combattants.

J. B.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 10 Juin sous la présidence de M. Emile Paret, Maire. 15 Conseillers Municipaux étaient présents.

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs lettres émanant de diverses associations demandant la participation de la Commune à titre d'encouragement. Des subventions sont accordées à ces Sociétés dignes du plus grand intérêt.

Il est pris bonne note d'un vœu émis par l'Institut de Provence concernant la réfection de l'inscription existant sur l'obélisque de la fontaine de la Place de la Mairie.

Le Conseil décide l'augmentation du prix des concessions perpétuelles au cimetière qui est porté de 300 à 600 francs pour les concessions simples et de 600 à 1000 francs pour les concessions doubles, taux de beaucoup inférieur à celui appliqué par les autres villes du département. Il approuve le budget des chemins vicinaux.

Le Maire donne connaissance au Conseil d'un projet d'agrandissement des cabines de l'abattoir communal, côté Est. Ce projet est adopté.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 1500 francs à l'occasion de la fête Nationale du 14 Juillet qui doit revêtir cette année un caractère particulier en raison du 150e Anniversaire des Etats Généraux et de la Révolution Française.

Le Conseil renouvelle le vœu émis par lui dans sa séance du 16 Février dernier, vœu adopté par le Conseil Général dans sa séance du 8 Novembre 1938 tendant à maintenir définitivement la préparation aux trois années de brevet supérieur à l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de Sisteron, la seule existante dans le Département des Basses-Alpes.

Après avoir examiné et solutionné diverses affaires administratives le Conseil, réuni en comité secret a donné un avis favorable à diverses demandes d'assistance aux vieillards, allocations militaires, femmes en couches, dont les dossiers seront examinés par la commission cantonale qui elle seule, admet ou refuse les demandes présentées.

Variétés-Cinéma. — La direction informe le public que, par suite d'une avarie survenue au film « La Petite Dame du Wagon-Lit » annoncé pour cette semaine, ce film sera remplacé par « Une Poule sur un Mur ».

A la Citadelle. — Le 2 Juillet prochain « Iphigenie » sera donnée en représentation à la Citadelle.

Le fascicule de cette grande tragédie est en vente à la Librairie Lieutier, 25, Rue Droite, Sisteron.

A LA CITADELLE

La langue de Racine

Anatole France, dont le style est un régal, était en adoration devant la langue de Racine. Elle est en effet, toute clarté, toute précision, toute pureté, toute fluidité et toute harmonie. Fille de la lumière gréco-latine, elle est un enchantement. Avec Rabelais ou Montaigne, la langue est plus savoureuse, avec Corneille, plus forte, avec Hugo, plus colorée et plus sonore. Avec Racine, elle est la mesure et l'équilibre.

Au hasard, nous lisons, dans « Andromaque » :

Puisque après tant d'efforts ma résistance est vaine,
Je me livre en aveugle au destin qui m'entraine. J'aime,
Je viens chercher Hermione en ces lieux...

Ou encore :

Chère épouse, dit-il, en essuyant mes larmes,
J'ignore quel succès le sort garde à mes armes.
Je te laisse mon fils pour gage de ma foi.

Et ceci :

Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encor si je ne t'aime pas.

Enfin :

Ah ! fallait-il en croire une amante insensée ?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée ?
Et ne voyais-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments ?

Nous trouvons dans « Britannicus » :

Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse ;
Il n'a pour tous plaisirs, seigneur, que quelques pleurs...

Plus loin :

D'une odieuse cour j'ai traversé la presse,
Et j'allais, accablé de cet assassinat,
Pleurer Britannicus, César et tout l'Etat.

Ecoutez, dans « Bérénice » :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !
Je demeurai longtemps errant dans Césarée,
Lieux charmants où mon cœur vous avait adorée.

Puis :

Maître de l'univers, je règle ma fortune.
Je puis faire les rois, je puis les déposer.
Cependant de mon cœur je ne puis disposer.

Et :

Gémissant dans ma cour, et plus exilé qu'elle (Bérénice),
Portant jusqu'au tombeau le nom de son amant,
Mon règne ne sera qu'un long bannissement.

Au moment des adieux :

La grandeur des Romains, la pourpre des Césars
N'a point, vous le savez, attiré mes regards.
J'aimais, seigneur, j'aimais. Je voulais être aimée.

Nous ouvrons « Iphigénie » :

D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis,
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis.
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente.

En feuilletant :

Et moi, qui t'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai, seule, et désespérée.

Dans « Phèdre » :

Et les os dispersés du géant d'Epidaure,
Et la Crête fumant du sang du Minotaure...
Hélène à ses parents dans Sparte dérobée...

Puis :

Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachées ;

Ensuite :

Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ?
La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

En poursuivant :

Ils suivaient sans remords leur penchant amoureux.
Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux.

Dans « Athalie » :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Enfin, pour terminer, ces brèves citations dans les « Stances à Parthénice » :

Je ne m'arrêtai pas à ces beautés sensibles ;
Je découvris en toi de plus rares trésors ;
Je vis et j'admirai les beautés invisibles
Qui rendent ton esprit aussi beau que ton corps.

S'exprimer plus simplement parait impossible ; avec plus d'élégance et d'harmonie, une entreprise vaine. Et quand ces mots de miel passent par la bouche de grands diseurs de vers, c'est un délice de les entendre... Et nous allons avoir ce bonheur.

Georges GEMINARD.

Ecole Primaire Supérieure. — Enseignement commercial. — Mme la Directrice informe les familles que les cours d'enseignement commercial sont terminés. Les résultats des examens seront donnés dès qu'ils parviendront à l'Ecole.

Inscriptions. — Il est rappelé aux familles désireuses de faire inscrire leurs enfants à l'Ecole Primaire Supérieure que, pour être admise comme élève du cours préparatoire, les enfants doivent être pourvues du certificat d'études ou avoir subi avec succès l'examen des bourses 1e série. Pour être admise comme élève de 1e année, les enfants doivent être âgées de 13 ans au moins au 31 Décembre et fournir une note attestant qu'elles ont suivi pendant un an le cours supérieur de l'école primaire. Les élèves doivent fournir en outre: un bulletin de naissance sur papier libre, un certificat de bonne conduite délivré par leur institutrice et un certificat de revaccination.

Il sera répondu dès maintenant à toutes les demandes de renseignements relatives aux inscriptions d'élèves internes ; toutefois, Mme la Directrice ne recevra les parents et ne leur fera visiter l'Etablissement qu'après les examens du B. S. et du B.E.

Pharmacie de Garde. — Demain Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

FOIRE. — Très mouillée par une pluie de toute la journée, notre foire ne se classera pas parmi les meilleures, aussi peu de bestiaux sur le terrain affecté pour eux, et par conséquent, peu d'acheteurs. Cette foire venant après la fenaison et précédant les moissons aurait eu une importance capitale si le temps depuis la veille ne s'était mis à la pluie.

Voici tout de même sa mercuriale: Bœufs, 6 à 6,50 ; vaches, 4,25 à 4,50 ; veaux, 8,50 à 9 ; moutons, 5 à 5,50 ; brebis, 3 à 3,25 ; agneaux fins, 8 à 8,50 ; agneaux anglais, 9 à 9,25 ; chevreaux, 7 ; porcs gras, 9 à 9,50 ; porcelets, 16 à 16,50, le tout au kilo poids vif.

Œufs, 5 à 6 la douz. ; poulets, 37 à 40 la paire, poulardes 25 la pièce; pigeons, 12 à 13 la paire; lapins, 6,50 à 7 le kilo. Orge 100 à 110 ; seigle, 130 ; maïs, 150 à 155 ; le tout aux cent kilos. Laine brute, 7 à 8,50 le kilo.

Fermier

cherche à louer pour le 24 Août UNE FERME de moyenne importance aux environs de Sisteron.

S'adresser à M. BRUIS Henri, propriétaire à Valernes.

© VILLE DE SISTERON

Croix Rouge Française. — S. S. B. M. — Comité de Sisteron. — Cette œuvre dont le compte-rendu ci-après pour 1938 vous permettra d'apprécier l'activité toujours plus grande de notre Comité local, ne peut vivre que de la générosité de tous.

Le Conseil d'Administration prie la population de réserver l'accueil le plus généreux possible aux membres de la Croix-Rouge qui passent à domicile pour recueillir les cotisations 1939.

Compte-rendu de 1938

Consultation de nourrissons. — Au cours des 24 séances annuelles, nous avons enregistré 532 consultations, soit 146 de plus qu'en 1937, et 32 inscriptions nouvelles d'enfants sur 43 naissances.

Aide aux mères. —

1° Bons de Pharmacie ou médicaments divers	3439,40
2° Lait frais ou condensé	873,20
3° Farines spéciales	330,00
4° Layettes, primes d'assiduité	761,00
5° Primes délivrées par l'Assistance Publique	782,50
Total :	6186,10

1293 visites à domicile au cours lesquelles 1080 pansements, piqures ou soins divers ont été pratiqués.

Pouponnière. — Présences, 1217 demi-journées.

Héliothérapie. — 18 cas de traitement ayant motivé 147 applications.

Culture physique. — 191 séances.

BILAN

Recettes :	
Subventions diverses	13.050,00
Intérêts de fonds placés	888,17
Cotisations	2.027,00
Dons	1.625,25
Recettes Pouponnière	484,55
Héliothérapie (Dons)	770,00
	18.844,97
Excédent des dépenses :	607,23
	19.452,20
Dépenses :	
Versement au Siège	398,00
Consultation	3.412,55
Pouponnière	11.662,20
Héliothérapie	362,35
Frais généraux	1.128,05
Dépenses diverses	2.489,05
	19.452,20

Prises de Vues à la Citadelle. — Grace au consentement de la direction et des artistes, la représentation d'IPHIGENIE (au moins dans ses scènes principales : arrivée d'Agamemnon à cheval ; réveil des soldats grecs ; arrivée de Clytemnestre sur sa litière ; débats pathétiques) sera filmée par l'avisé M. Evesque, pour PARAMOUNT, qui passera le film dans ses actualités mondiales.

On remerciera les artistes et le directeur qui ont autorisé gratuitement cette grande propagande Sisteronnaise. Sur tous les écrans du monde on verra la Citadelle et ses fastueuses mises en scène 1939, grace à Paramount.

Musique. — Messieurs les Musiciens des « Touristes des Alpes » sont informés que le départ pour Château-Arnoux aura lieu demaim Dimanche à 15 heures précises de la Place de l'Eglise, face au Monument aux Morts.

A LOUER DE SUITE

une chambre

avec alcôve et petite chambrette, bien au soleil et au centre de la Ville.

S'adresser à M. Imbert, mutilé de guerre, rue Pousterle à Sisteron.

Amicale des Anciens Marins. — Excursion croisière en mer du Dimanche 25 Juin. Départ de Forcalquier à 4 heures. Arrivée à Marseille à 7 heures. Embarquement. Visite des iles du Château-d'If, de Ratonneau puis, par Caronte, Croix-Sainte arrivée aux Martigues Départ à 15 heures, par l'Etang de Berre, le canal et tunnel du Rove. Rentrée à Marseille par la traversée des ports.

Prix du voyage, car et bateau compris, départ Forcalquier, 60 francs.

Ceux qui veulent se rendre directement à Marseille sont priés d'être à 7 heures précises au quai des Belges. Prix du voyage en bateau 30 francs. Port de vivre facultatif.

Pour tous renseignements, s'adresser à Sisteron, à MM. Georges Latil, peintre ou Louis Fenoglietto, Café de Provence ; ou à M. Reybaud, président des excursions, Contrôleur principal des Contributions Indirectes à Forcalquier, Téléphone 20.

LES DIXIEMES DE BILLETS DE LA LOTERIE NATIONALE

Tranche du Swepstake

sont en vente à la Librairie Lieutier.

Hygiène Sociale et Agriculture. — Sous le patronage de MM. les Ministres de la Santé Publique et de l'Agriculture, le Comité National de Défense contre la Tuberculose a organisé dans le département des Basses-Alpes, sous l'égide de M. le Préfet, une série de séances éducatives et récréatives qui auront lieu dans les localités ci-après à raison de 2 séances par jour, l'une pour les enfants l'autre pour les adultes, savoir:

Samedi 17 Juin, Château-Arnoux; Lundi 19, Oraison ; Mardi 20, Forcalquier ; Mercredi 21, Valensole ; Jeudi 22, Banon ; Vendredi 23, St-Etienne ; Samedi 24, Barcelonnette ; Lundi 26, Larche ; Mardi 27, Colmars ; Mercredi 28, Barrême ; Jeudi 29, Castellane ; Vendredi 30, Annot; Samedi 1er Juillet, Entrevaux.

Ces séances comprendront une causerie sur l'Hygiène Sociale (conférencier M. Dauriat, du Comité National), la projection de films cinématographiques sonores et parlants, relatifs à l'Hygiène et à l'Agriculture.

Les populations intéressées sont invitées de façon pressante à prendre part à ces manifestations qui seront présidées par M. le Maire de la commune et offiront le plus vif intérêt. Bien entendu, l'entrée sera gratuite. Des tracts et des brochures seront distribués gratuitement aux assistants.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — *Section de Sisteron.* — La Section de Sisteron s'est réunie le 7 courant à 21 heures, dans l'une des salles de la Mairie.

Le Président ouvre la séance et donne la parole au Secrétaire pour la lecture du P. V. de la dernière séance ; il est adopté sans observation. Le Président fait connaitre qu'une délégation avec le drapeau et le drap mortuaire a assisté aux obsèques du citoyen Plauche, de Noyers-sur-Jabron. Il prononce l'éloge funèbre du collègue Ferrandini décédé récemment, et adresse à la famille les condoléances de la section.

Le président signale le beau succès scolaire des écoles de Sisteron aux épreuves du certificat d'études. Au nom de la section, il adresse ses plus vives félicitations au collègue Audibert, directeur de l'Ecole de garçons, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs. Les écoles primaires de Sisteron, garçons et filles, font l'admiration de tous et de la Ligue en particulier qui sait apprécier le rôle important qu'elles jouent dans une démocratie.

Il est ensuite procédé à la désignation d'un délégué au congrès de Mulhouse, le collègue Rolland est désigné à l'unanimité.

Le Président donne lecture d'une série de vœux votés par la section de Château-Arnoux. La section les approuve dans leur ensemble et s'y rallie, sauf en ce qui concerne le désarmement. La section de Château-Arnoux voudrait que les armements des démocraties soient maintenus légèrement supérieurs à ceux des Etats totalitaire. La section de Sisteron estime au contraire que le désarmement doit être progressif général et contrôlé.

La demande d'adhésion du citoyen Colombon Marcel présentée par les collègues Sias et Fauque, est agréée à l'unanimité.

Le président fait connaitre que, conformément au désir de la section, il a écrit au Maire de Sisteron, au sujet de la célébration du 150e anniversaire de la révolution française, aucune réponse ne lui est parvenue le Conseil Municipal ne s'étant pas encore réuni pour cet objet.

En fin de séance, le collègue Paul Michel, qui a assisté au congrès fédéral des Hautes-Alpes à Gap, fait un compte rendu succint, mais interessant de ce congrès. Le président le remercie.

Il est décidé qu'il n'y aura plus de réunion ordinaire jusqu'au mois d'Octobre, mais si une réunion était nécessaire d'ici là, il serait adressé des convocations individuelles.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Juin

DÉCÉS

Dolorès Trilla, épouse Balagué, 46 ans, Hôpital.

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

VARIETES-CINEMA

Cette Semaine :

ENCORE DEUX GRANDS FILMS

Première Partie :

Une poule sur un mur

Deuxième Partie :

LA LOUPIOTE

d'après le roman d'Aristide Bruant et d'Arthur Bernède avec

LARQUEY — Jeanne FUSIER-GIR
le père Ballot *la mère Ballot*

Jean MARTINELLI
(de la Comédie Française)

et la petite Gaby TRIQUET
(la Loupiote)

TOUR CYCLISTE DU SUD-EST
(première partie)

LES ARTICLES DE PECHE
sont en vente
à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER.

ON DEMANDE UNE

apprentie couturière

S'adresser à Madame PLAT, Rue Droite à Sisteron.

A vendre

BONNE OCCASION A SAISIR
TOUT UN MATERIEL AGRICOLE ET VINICOLE

Charrette, Harnais, Tonneaux, Instruments Aratoires, etc..., etc...,
PRIX MODERE

S'adresser au Bureau du Journal.

VILLE DE CHATEAU-ARNOUX

Fête Patronale

DE LA SAINT-JEAN

des 17, 18, 19, 20 et 21 Juin 1939

Samedi 17 : Salves d'Artillerie ; Illumination.

Dimanche 18 : Réveil en fanfare; Salves d'artillerie; à 15 h. 30, Réception de la Société Musicale de Sisteron « Les Touristes des Alpes » direction Izard ; Vin d'honneur ;

à 17 h., Grand Concert Musical, sur la Place de la Fontaine, donné par « Les Touristes des Alpes » ; à 18 h., Ouverture du Bal avec le réputé orchestre Aixois « Isoard » ; à 21 h., Illumination à giorno ; à 21 h. 30, Concert par « Les Touristes des Alpes » ; à 22 h. 30, Reprise du Bal, Bataille de confetti, Fête de nuit.

Lundi 19 : Salves d'artillerie ; à 9 h., Concours des Benjamins, 1er prix 25 frs plus la moitié des entrées fixées à 3 frs par équipe de 3 joueurs ; 2e prix 10 frs plus l'autre moitié des entrées ; à 10 h., Concours de Pied-Tanque, 1er prix 100 frs plus la moitié des mises fixées à 10 francs par équipe de 3 joueurs, 2e prix 50 frs plus l'autre moitié des mises ; à 15 h., Jeux divers ; à 16 h. 30. Reprise du Bal ; à 21 h. 30, Retraite aux flambeaux ; à 22 h., Brillant feu d'artifice tiré par M. Pons, artificier à Sisteron ; Continuation du Bal ; Fête de Nuit.

Mardi 20 : à 10 h., Grand Concours de Boules, Méthode Mouranchon, 1er prix 300 frs, 2e prix 200 frs ; entrées fixées à 15 frs par triplette. Toutes les parties gagnantes seront primées. Aussitôt après la 1re partie du grand concours, Concours de consolation : 1er prix, 100 frs plus la moitié des entrées fixées à 10 frs par équipe de 3 joueurs; 2e prix, 50 frs plus l'autre moitié des entrées. Les joueurs sont priés d'apporter leurs boules. Pour chaque concours, se faire inscrire chez les Cafetiers désignés à cet effet, 1/4 d'heure avant l'ouverture du concours.

Pendant toute la durée des fêtes, attractions diverses. Le jet de poudres et de liquides est interdit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. La Municipalité et le Comité déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Pour le Comité: le Président,
F. BIBAL.

Vu : Le Maire : J. PALENA.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

GERANCE
de Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le trois Juin mil neuf cent trente neuf, enregistré à SISTERON le sept Juin suivant, folio 82 case 583, Monsieur Albert DONNET, Fermier, demeurant à MISON, a donné en gérance à Madame Hortense Marie Françoise BERLAND, demeurant à MISON, pour la période du huit Mai au vingt quatre Août mil neuf cent trente neuf, le Fonds de Commerce de Café, appartenant audit Monsieur DONNET, situé à MISON, Hameau des ARMANDS, et dénommé

Café du Peuple

Attendu la nature des conventions arrêtées entre Monsieur DONNET et Madame BERLAND, ledit Monsieur DONNET ne répondra d'aucun des engagements pris par sa locataire, de quelque nature qu'ils soient, relatifs au fonds de Commerce ci-dessus désigné. Ledit fonds de Commerce étant exploité, pendant toute la durée de la location, par la locataire, pour son propre compte et à ses risques et périls.

G. BUES.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Maison à vendre

à Bourg-Reynaud, bonne exposition

S'adresser à Me ESMIEU, notaire.

à vendre

MAISON D'HABITATION

à SISTERON, Rue de l'Evêché.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BUES, Notaire à Sisteron.

Le Sérum Végétal

DE VERGONS

extraits physiologiques
de plantes fraîches

NE GUERIT PAS TOUT...
MAIS IL GUERIT :

L'Eczéma — Psoriasis — Dartres
Herpès — Boutons — Furoncles
Démangeaisons — Impétigo
Prurigo — Ulcères variqueux

Pharmacie Phytothérapique

5, Rue de la République — NICE

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression, nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boite 6 fr. 15, dans toutes les pharmacies.

Noël PIGNOL

MANUFACTURE
de Sacs et de Bâches

199, Boulevard National — Tél. Natl 62-27

MARSEILLE

Pour VENDRE ou ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS etc.

S'adresser en confiance à

l'Agence Générale des Alpes

FONDÉE EN 1909

R. GIRARD

51, Rue Carnot — GAP — Téléphone 1.10

© VILLE DE SISTERON

POUR

VOS IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
VOS FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAUX

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE

M. PASCAL - LIEUTIER

Tél. 1.48 — **25, Rue Droite — SISTERON** — Tél. 1.48

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron (*Départ*)	7 h 15	Nice (*Départ*)	12 h
Digne	8 h	Antibes	12 h 30
Saint-André	9 h	Cannes	13 h
Castellane	9 h 30	Grasse	13 h 30
Saint-Vallier	11 h 15	Saint-Vallier	13 h 45
Grasse	11 h 30	Castellane	15 h 30
Cannes	12 h	Saint-André	16 h
Antibes	12 h 15	Digne	17 h 15
Nice (*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron (*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

99 FEMMES sur 100

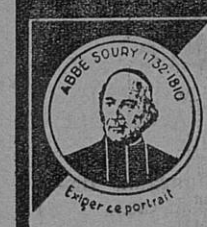

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M. 11

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. Seine 64.462

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Chateau-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 00

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux 2.000.000 gagnants de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage d'une seule tranche de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

NOUVELLE ENCRE J. GARDOT, DIJON.

ENCRES
COLLES
CIRES

la Meilleure des Encres

En vente à la Librairie LIEUTIER

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

S'adresser à l'Imprimerie Lieutier 25, Rue Droite, Sisteron.

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938.

Renseignements : F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice Téléphone : 844-68.
L'été aux Mées et à Riez.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : 16, BOULEVARD DES ITALIENS - PARIS-9e
ANCIENNEMENT BANQUE DES ALPES

SUCCURSALE DE GAP
12, RUE CARNOT - TÉL. 0-15 & 197

AGENCE DE SISTERON
RUE DE PROVENCE
TÉLÉPHONE 28

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 SUCCURSALES ET AGENCES EN FRANCE

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire :

© VILLE DE SISTERON